

Motion des représentants des personnels des établissements de l'AFPA réunis le 18 mars 2008.

## Non au démantèlement de l'AFPA

Réunis à la Bourse du travail de Paris le 18 mars 2008, **338 représentants des personnels des établissements de l'AFPA**, à l'appel de leurs syndicats, font le constat que la situation de l'association et de son personnel, se dégrade chaque jour un peu plus.

L'incertitude sur le cadre juridique (règles de financement) dans lequel l'AFPA est située pour l'avenir fait peser de lourdes menaces sur les éléments fondamentaux de celle-ci :

- La mise de l'AFPA sur le marché concurrentiel mènera à la destruction du service public de formation professionnelle qualifiante. C'est la remise en cause de la possibilité de se former et d'acquérir une qualification, à égalité de droit sur l'ensemble du territoire, pour tous les demandeurs d'emploi (particulièrement les moins qualifiés d'entre eux) ou les salariés actifs qui en ont besoin.
- la préparation concrète et accélérée du transfert des personnels de l'orientation, la mise en concurrence des formations, la dévolution du patrimoine et des hébergements, la fermeture d'établissements et les suppressions d'emploi mèneront à la dilution voire à la disparition pure et simple de l'AFPA.

Les représentants des établissements de l'AFPA font leur la demande de retrait du texte de la direction générale, « évolution du métier de formateur » et réclament l'ouverture de négociations avec leurs syndicats pour l'amélioration des conditions d'exercice du métier et l'évolution de carrière des formateurs.

Concernant la GPEC mise en place unilatéralement, les représentants se prononcent avec leurs syndicats :

- Contre toute mobilité professionnelle ou géographique imposée,
- Contre tout licenciement,
- Contre toute sanction prise à l'encontre du personnel.

Avec les syndicats, dans les établissements, ils prendront dans l'unité toutes les mesures nécessaires pour défendre les salariés et leurs emplois.

Les représentants des établissements, avec leurs organisations syndicales soutiennent toutes les actions en cours :

- Pour s'opposer dans l'unité aux fermetures de sections de formation, d'établissements,
- Pour le respect des contrats de travail, contre les plans de licenciement rampants et la précarité
- Pour la défense des formations qualifiantes et des titres professionnels homologués,

Ils appellent à les amplifier par des réunions des personnels, des débrayages, et l'envoi de délégations en direction des Préfets, Conseils Régionaux, et des élus (maires, députés, sénateurs etc.), communication aux médias.

Les organisations syndicales proposeront courant avril l'organisation d'actions coordonnées (délégations aux préfectures, Conseils régionaux, débrayages, etc.).

**Les représentants des établissements, avec leurs organisations syndicales décident de faire du 29 mai une journée « centres morts » afin d'organiser la montée massive du personnel à Paris pour dire au gouvernement et au ministère : stop !**

Grève et manifestation nationale le 29 mai :

- Pour le maintien des financements publics par subvention et contre la mise en concurrence des formations,
- Pour la préservation de l'AFPA et le maintien de tous les emplois,
- Pour la pérennité du Siège national avec des fonctions centrales fortes et structurantes,
- Pour le maintien au sein de l'AFPA des services d'orientation et de la direction de l'ingénierie
- Pour le maintien des services d'accompagnement permettant l'égalité d'accès (hébergement gratuit, restauration, médecine du travail, rémunération des stagiaires